



REGLEMENT DU RALLYE DES COPAINS d'A BORD (AR)

Edition 2023

Rallye des Copains d'à Bord

Organisateur : La Grande Motte

Accusé de Réception

Compagnie d'assurance :

N° de contrat :

Fait à :

Le :

Pour le bateau :

Skipper / Nom :

Prénom :

Signature :

Vous pouvez insérer votre signature au format image. Un clic droit puis "ajouter une image"

NB: documents à retourner à l'organisateur, avant le vendredi 6 mai 2023 :

- 1) L'accusé de réception du Règlement, signé,
- 2) La décharge de responsabilité signée,
- 3) La fiche d'inscription complétée et signée.

Le règlement des droits d'inscription de tous les équipiers, ainsi que le nombre de participants supplémentaires au repas. (Par Hélo Asso Paiement par CB sécurisé).

Contacts : poleplaisance@snsete.com Daniel DAUZON 06 15 82 59 52